



## La lecture aux temps du Corona

Bibliosuisse, en tant que la voix des bibliothèques, souhaite soutenir toutes les bibliothèques de Suisse dans la situation de crise actuelle. Sous la devise "La lecture aux temps du Corona" Bibliosuisse épaula les bibliothèques à l'aide d'informations et de recommandations.

Les bibliothèques peuvent promouvoir le prêt de livres numériques, offrir des conseils en ligne à ce sujet, livrer des médias par la poste ou via un service de coursier et proposer d'autres services en ligne. Veuillez noter que toutes les informations utiles et pratiques ainsi que les actions des bibliothèques se trouvent sur notre site internet : [www.bibliosuisse.ch](http://www.bibliosuisse.ch)

Les points ci-dessous donnent quelques indications. Ces informations ont été validées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Elles sont permises et sont accueillies comme une contribution à l'amélioration de la situation de crise<sup>1</sup>. Nos recommandations doivent être comprises comme des suggestions pour faire face de manière créative à la situation.

Il revient à votre autorité de tutelle et/ou à la direction de votre bibliothèque de juger et de décider de les mettre en œuvre en fonction de votre propre mission et de votre situation. Agissez selon vos possibilités et, bien sûr, dans le strict respect des recommandations officielles.

Conseils, astuces et remarques :

- Retour des documents
  - Il n'est pas nécessaire de s'abstenir de prendre des documents en retour
  - Il est conseillé de mettre les supports en quarantaine pendant trois jours avant de les prêter à nouveau (il semblerait que selon la surface, le coronavirus reste infectieux jusqu'à trois jours)
  - Le personnel doit porter des gants pour se protéger et les jeter ensuite.
  - Le nettoyage des supports avec de l'alcool à 70 % ou similaire doit être effectué dans la bibliothèque.
  
- Prêt en ligne / E-Books
  - Faciliter l'inscription des nouveaux utilisateurs (par exemple, permettre/introduire un abonnement à l'essai avec une inscription en ligne) et acquérir ainsi de nouveaux utilisateurs

---

<sup>1</sup> \* Voir l'Ordonnance fédérale sur le Covid-19 et les Rapport explicatif publié sur notre site Internet

- Offrir un support téléphonique pour aider aux installations nécessaires pour le prêt numérique
  - Prêt de liseuse, livraison par la poste (éventuellement avec des frais)
  - Conseil pour l'acquisition de liseuse et de matériel adapté
  - Offrir des informations complémentaires sur le site internet.
- Prêt au guichet « Take away »
    - Commande et réservation par Internet et téléphone (après vérification de sa disponibilité dans l'OPAC par les utilisateurs)
    - Mise à disposition d'ouvrages dans une étagère à l'extérieur de la bibliothèque, éventuellement penser à installer un parasol, une tente ou une autre protection contre la pluie
    - Prendre des rendez-vous à une heure précise pour le retrait des documents
    - Veillez à ce que cette offre ne soit pas propice aux rassemblements
- Prêt par envoi postal ou via un service de coursier
    - Il est ou a été proposé par les bibliothèques académiques
    - Un service par envoi postal ou par coursier pourrait être proposé par toutes les bibliothèques, moyennant un coût entre 5 à 10 CHF pour l'envoi et les charges
    - L'effort mis en place pour l'organisation de ce service est une possibilité d'employer le personnel (voir la fiche d'information sur le Covid-19 et le droit du travail)
    - Proposer son propre service de coursier : Vous pouvez organiser votre propre service de coursier en voiture ou à vélo pour livrer les médias dans les boîtes aux lettres
    - Offrir ce service spécifiquement aux enseignants. Bibliomedia propose une offre spéciale à cet effet : <https://www.bibliomedia.ch/fr/des-liens-divertissants-et-intelligents/>
- D'une manière générale :
    - Toutes les relances automatiques (retour, frais de rappel) doivent être désactivées (si nécessaire, consultez votre fournisseur de logiciel)
    - Informer les médias locaux de l'offre spéciale aux temps du corona
    - Mettre en place des heures de consultation par téléphone ou par courrier électronique et les publier sur le site internet
    - Signalez vos idées, vos exemples et vos expériences à [www.bibliosuisse.ch](http://www.bibliosuisse.ch) ou par Twitter #Bibliosuisse #lalectureauxtempsduc corona afin de les partager avec les collègues